

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MELLÉ
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 9 décembre 2025 à 19 heures 30

Affichage le 5 décembre 2025

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

1/ Approbation du procès-verbal du 6 novembre 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2/ Rapport annuel 2024 du Smictom

3/ Rapport d'activité 2024 de Fougères Agglomération

4/ Validation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges) relatif au transfert de la compétence PLU

5/ Convention territorial globale (CTG) entre la CAF d'Ille-et-Vilaine et la commune de Mellé, pour la période 2026-2030

ASSAINISSEMENT

6/ Convention de fonctionnement avec Fougères Agglomération

FINANCES

7/ Remboursement à un tiers

RESSOURCES HUMAINES

8/ Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG d'Ille et Vilaine

9/ Compte rendu des décisions prises par le Maire dans la cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

**Le Maire
Olivier POSTE, Maire**

